

**Commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil**

**Procès-verbal de l'assemblée publique  
du lundi 20 avril 2009 à 19 heures  
Marie d'arrondissement de Verdun, salle du conseil  
4555, rue de Verdun**

**L'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes**

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Marcel Parent, président  
M. Marvin Rotrand, vice-président  
M. Warren Allmand, membre  
M. Michel Bissonnet, membre  
Mme Soraya Martinez, membre  
M. Claude Trudel, membre

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

Mme Anie Samson, vice-présidente  
Mme Claire St-Arnaud, membre (absence motivée)

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

M. Carle Bernier-Genest, conseiller associé à la jeunesse  
Du Conseil jeunesse de Montréal : Mme Jacqueline Corrado et Mme Geneviève Gardere ;  
Du Bureau de la présidence du conseil : M. Pierre Morin.

**ASSISTANCE :** 15 personnes

---

**1. Ouverture**

Le président, M. Marcel Parent, déclare la séance ouverte à 19 heures et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente les commissaires et explique le déroulement de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du vice-président, M. Marvin Rotrand, appuyée par M. Warren Allmand, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2008**

Sur une proposition de M. Claude Trudel, appuyée par le vice-président, M. Marvin Rotrand, le procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2008 est adopté à l'unanimité.

**4. L'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes**

Le président, M. Marcel Parent, invite la présidente par intérim du Conseil jeunesse de Montréal (CjM), Mme Jacqueline Corrado, à prendre la parole. Cette dernière décrit le rôle et le mandat du CjM et lance la discussion avec les questions suivantes :

- Avez-vous participé à des actions en vue d'améliorer votre quartier, d'apporter des solutions à une problématique locale ?
- Avez-vous sollicité l'intervention des élus ?

- Comment avez-vous procédé et comment évaluez-vous les résultats obtenus?
- À votre avis, comment les jeunes peuvent améliorer leur quartier ? Leur ville?
- Quelle est la place des jeunes dans la ville ?
- Selon vous, comment faut-il rejoindre les jeunes et les amener à s'intéresser aux affaires publiques montréalaises ?
- Quelles sont vos suggestions pour accroître la participation des jeunes à la vie démocratique montréalaise ?

La discussion a suscité 14 interventions du public, certaines personnes intervenant toutefois plus d'une fois. Le forum de discussion étant le moyen privilégié de cette consultation, les personnes qui se sont exprimées ne se sont pas nécessairement identifiées et, lorsqu'elles l'ont fait, elles ont utilisé majoritairement leur prénom. Par conséquent, le procès-verbal présente une synthèse des commentaires et diffère donc du modèle habituel de procès-verbal déclinant l'information par intervenant.

#### Le manque d'information

Cet aspect fut abordé par une participante. Les jeunes ne s'intéresseraient pas à la politique municipale parce qu'ils ne comprennent pas comment cela les régit. Un membre du CjM souligne l'importance d'aller vers les jeunes, d'offrir un portail et des points de service jeunesse aux jeunes Montréalais et Montréalaises.

#### L'implication des jeunes

Un intervenant fait remarquer à la commission que les jeunes sont intéressés à faire partie de groupes sociaux qui soutiennent une cause comme Vélo-Québec, les Amis de la montagne. Les jeunes confient ainsi leur appui à des groupes qui les représentent auprès des élus.

#### L'apprentissage de la citoyenneté

Un intervenant demande de tenir compte de la réalité d'un quartier pour déterminer un programme d'étude qui intéresserait les jeunes. Il suggère un cours de citoyenneté de manière à ce que les jeunes soient éduqués tôt à cet aspect. Il faut montrer aux jeunes comment ils peuvent avoir de l'influence et surtout, leur montrer que tout n'est pas négatif.

#### L'approche institutionnelle de la participation

Un intervenant fait remarquer que les commissions permanentes du conseil représentent une approche institutionnelle de la participation et il souligne que les groupes sociaux et environnementaux affichent des taux intéressants de participation. Il suggère aux élus de s'adresser aux forums citoyens de jeunes déjà existants et non de leur demander de se déplacer pour participer à une séance publique. Un autre suggère que les élus aillent vers les jeunes et les impliquent pour changer les choses, il faudrait que les élus aillent dans les écoles et les maisons de jeunes.

#### Le Conseil jeunesse de Montréal

Un intervenant suggère d'offrir un incitatif financier aux membres du CjM et un autre, d'accorder à cet organisme davantage de budget.

#### Des implications possibles

Une intervenante suggère que les jeunes devraient apprendre à s'impliquer. Un autre suggère que si les jeunes n'obtiennent pas de gain, il leur est difficile d'apprendre à revendiquer, à son avis les dernières vingt années de lutte sociale n'ont rien donné. Parmi les implications possibles, un intervenant donne l'exemple d'activités comme le nettoyage des berges. Un autre ajoute que les jeunes voudront développer leur quartier s'ils ont un sentiment d'appartenance à celui-ci. Un autre mentionne que les jeunes ont besoin d'accompagnement, ils ont besoin que la Ville soutienne l'emploi des jeunes dans les quartiers. Par ailleurs, une intervenante fait remarquer que les jeunes peuvent mobiliser

d'autres jeunes d'où l'importance que les médias soulignent l'implication des jeunes. Un autre fait remarquer que les événements et forums sans suivi sont peu mobilisateurs pour les activités subséquentes.

Le président, M. Marcel Parent, remercie Mme Corado et les intervenants.

#### **5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission**

Le président, M. Marcel Parent, invite les commissaires à s'exprimer.

Le vice-président, M. Rotrand aborde la question du désengagement des jeunes et suggère que le CjM développe des outils en vue de favoriser la participation électorale. Il insiste sur le rôle des partis politiques qui doivent se doter de commissions jeunesse. Il demande si le CjM est ouvert à de tels mandats d'information des jeunes. La présidente par intérim, Mme Jacqueline Corado, répond que le CjM a déjà débuté des travaux à ce sujet. M. Rotrand appuie la suggestion d'offrir des cours de citoyenneté et il ajoute que les groupes populaires ont un rôle à jouer pour favoriser la participation électorale. Il fait remarquer que le caractère multi ethnique de Montréal n'a pas été abordé.

M. Bissonnet fait état des initiatives de rapprochement entre les jeunes et les députés provinciaux, notamment les visites d'écoles primaires et secondaires. Il suggère que les élus municipaux en fassent autant et rappelle qu'il faut écouter les citoyens en commençant par la jeunesse.

Mme Martinez fait remarquer que la formule des commissions permanentes est très institutionnelle alors que la participation citoyenne n'est pas que politique. Elle appuie la demande du CjM pour un portail Internet jeunesse et elle cite l'exemple du quartier Saint-Michel où les jeunes ont été impliqués dans la démarche entourant le réaménagement d'un parc.

M. Trudel mentionne à quel point il est difficile de communiquer avec les jeunes et il donne l'exemple des démarches en vue de la création de la Maison des générations. Il estime qu'il faut prendre les bons moyens pour rejoindre les jeunes et souligne que la Ville fait des efforts de communication.

Le président, M. Marcel Parent, remercie les commissaires.

#### **7. Levée de la séance**

Le président, M. Marcel Parent, remercie les personnes présentes de leur participation. Il félicite les représentants du Conseil jeunesse de Montréal. À 20 h 30, sur une proposition de M. Warren Allmand, appuyée par M. Michel Bissonnet, la séance est levée.

**RÉDIGÉ LE : 5 MAI 2009**

**ADOPTÉ LE : 21 MAI 2009**

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marcel Parent  
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette  
Secrétaire-researchiste